

Conseil de sécurité

Distr. générale
9 mars 2005
Français
Original: anglais

Lettre datée du 4 mars 2005, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

J'ai l'honneur d'appeler votre attention sur la résolution 1565 (2004) du Conseil de sécurité, en date du 1er octobre 2004, par laquelle le Conseil a prorogé, jusqu'au 31 mars 2005, le mandat de la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo (MONUC).

À l'issue des consultations d'usage, j'ai l'honneur de vous informer que j'ai l'intention de nommer le général de corps d'armée Babacar Gaye (Sénégal) commandant de la MONUC. Celui-ci remplacera le général de division Somaila Iliya (Nigéria), dont les fonctions ont pris fin le 28 février 2005.

Je vous saurais gré de bien vouloir porter cette question à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(*Signé*) Kofi A. **Annan**

05-26378 (F) 090305 090305